



Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Subventions pour congrès, colloques et autres manifestations

Rapport n° CP/2015/174

Service gestionnaire :

Service du budget et de la dette

Résumé :

Le présent rapport concerne une demande de subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2015 ainsi que deux demandes de subvention présentées par des associations et organismes pour l'organisation de congrès, colloques et autres manifestations

La demande ci-dessous est une demande de subvention de fonctionnement pour 2015, présentée chaque année.

Etablissement public départemental de Clairvivre

Le Conseil Général a décidé par délibération du 18 mai 1981 d'assurer l'entretien du cimetière des réfugiés de Clairvivre en Dordogne. Ce cimetière a été créé pendant la Seconde Guerre mondiale ; il a reçu les corps des malades décédés dans les hospices de Strasbourg, alors repliés à Clairvivre.

L'entretien est assuré par l'établissement public départemental de Clairvivre.

Le coût d'entretien notifié au Département par l'établissement public départemental de Clairvivre pour 2015 est de 7 962,08 €.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 7 962,08 €.

La demande suivante correspond à une manifestation qui a eu lieu avant la date de la commission permanente mais qui n'a pas pu être présentée, compte tenu du vote du budget à la plénière d'avril 2015. L'association a été prévenue de cette mesure exceptionnelle.

Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du Bas-Rhin

Le Syndicat ovin et la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du Bas-Rhin (FDSEA du Bas-Rhin) ont organisé le congrès annuel de la Fédération Nationale Ovine (FNO) les 29 et 30 avril 2015 à Bischoffsheim.

Près de 400 professionnels agricoles de toute la France étaient attendus pour ce congrès.

La première journée de congrès a permis de visiter des élevages ovins. La deuxième journée était consacrée à l'Assemblée Générale de la FNO et à des échanges autour de tables-rondes.

Le budget prévisionnel se présente ainsi :

| <u>Dépenses</u> | |
|---|---------------------|
| Location | 15 000,00 € |
| Décoration | 1 000,00 € |
| Son et technique | 3 000,00 € |
| Transport | 5 000,00 € |
| Visites | 1 200,00 € |
| Restauration | 30 000,00 € |
| Soirée gala | 30 000,00 € |
| Films agriculture alsacienne - éleveurs | 6 150,00 € |
| Intervenants | 7 000,00 € |
| Cadeaux | 13 000,00 € |
| Communication | 7 000,00 € |
| Prise en charge délégation FNO | 4 000,00 € |
| Organisation | 15 000,00 € |
| TOTAL : | 137 350,00 € |

| <u>Recettes</u> | |
|-----------------------|---------------------|
| Inscriptions | 25 000,00 € |
| Sponsors | 35 000,00 € |
| Conseil Régional | 5 000,00 € |
| Conseil Départemental | 5 000,00 € |
| Partenariats | 53 000,00 € |
| Fonds propres | 14 350,00 € |
| TOTAL : | 137 350,00 € |

Une participation financière de 5 000 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5 000 €.

Ville de Haguenau

Haguenau a été fondée en 1115 et n'a cessé d'évoluer au cours de ses 9 siècles d'existence. Tout au long de l'année 2015, l'opération « Haguenau 2015 » ambitionne d'illustrer cette métamorphose par de nombreux événements et invite le public à découvrir ou redécouvrir la ville.

Ce projet repose sur divers objectifs dont : mettre en scène les grandes priorités d'actions, le soutien aux entrepreneurs, l'innovation, le développement durable et la proximité avec les habitants ; impliquer et fédérer les acteurs économiques locaux et créer une nouvelle dynamique de travail et contribuer ainsi au rayonnement, à la notoriété et à l'image de Haguenau.

Le plan de financement prévu :

| <u>Dépenses</u> | |
|--------------------|--------------|
| Spectacles | 320 000,00 € |
| Expositions | 380 000,00 € |
| Achats | 30 000,00 € |
| Location | 80 000,00 € |
| Création jeu vidéo | 15 000,00 € |

| | |
|----------------|-----------------------|
| Animations | 275 000,00 € |
| Restauration | 20 000,00 € |
| Communication | 180 000,00 € |
| TOTAL : | 1 300 000,00 € |

| | |
|-----------------------|-----------------------|
| <u>Recettes</u> | |
| Billetterie | 70 000,00 € |
| Ventes | 80 000,00 € |
| Région | 100 000,00 € |
| Conseil Départemental | 50 000,00 € |
| Sponsors | 200 000,00 € |
| Ville de Haguenau | 800 000,00 € |
| TOTAL : | 1 300 000,00 € |

Une participation financière de 50 000 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 50 000 €.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions aux organismes ci-dessous (montants à déterminer) :

- Etablissement public départemental de Clairvivre
- Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du Bas-Rhin
- Ville de Haguenau

Strasbourg, le 29/04/15

Le Président,



Frédéric BIERRY